

l'a créée. Cependant, une fois les choix fondamentaux faits, il importe d'être le plus systématique possible afin que tout chercheur puisse décider de ce qu'il importe de consulter pour répondre à ses objectifs. Voilà donc un excellent ouvrage de référence que l'archiviste devrait garder à portée de la main, aux côtés de son dictionnaire préféré, de son *Manuel d'archivistique*, ou du classique de Schellenberg. Somme toute, un travail qui synthétise admirablement bien les tendances contemporaines de l'archivistique française et nord-américaine.

Antonio Lechasseur

Archives nationales du Canada

Les archives des entreprises. Conseils pratiques d'organisation. ISABELLE GUÉRIN-BROT. Paris: Archives nationales, 1989. 87 p. ISBN 2-860000-164-6.

L'histoire économique ou, de façon plus précise, l'histoire des entreprises des différents secteurs économiques intéresse de plus en plus l'historien. Toutefois, il faut bien le reconnaître, les archives des sociétés, petites ou grandes, ne sont pas toujours sauvegardées ou mises à la disposition des chercheurs. Mais, ce portrait tend à changer quelque peu avec les années puisque les préoccupations entourant la «saine gestion» ont fini par s'appliquer aux documents mêmes des entreprises. Aujourd'hui plus que jamais, l'efficacité d'une entreprise passe par la manière dont elle est capable de gérer l'information qui lui sert à mener à terme ses opérations de tous les jours. Ainsi, la gestion des documents, la création d'un calendrier de conservation et la mise sur pieds d'un service d'archives ne sont plus seulement l'apanage des entreprises du domaine public mais également celui d'un nombre grandissant de sociétés commerciales, industrielles ou de services.

Les Archives nationales françaises viennent de mettre sur le marché la deuxième édition de ce petit guide destiné à offrir l'information essentielle à la gestion d'un centre d'archives au sein d'une entreprise. Ce travail est exemplaire puisqu'il réussit en si peu de pages à présenter les grands principes directeurs de l'archivistique contemporaine tout en étant à l'écoute des contingents particuliers aux différents types d'entreprises. L'archiviste y trouvera une description adaptée au contexte législatif et fiscal français puisqu'ici les délais de conservation et les prescriptions légales diffèrent parfois considérablement de ce que nous connaissons en Amérique du Nord. De plus, le guide couvre les nouveaux supports comme le microfilm, les archives électroniques et les nouveaux médias audio-visuels. Ainsi, tous les éléments essentiels au fonctionnement d'un centre d'archives sont pris en compte: du système de classification des dossiers, en passant par la préparation des calendriers de conservation, la sélection des archives «définitives» jusqu'à leur conservation sur des supports ou dans des entrepôts adéquats. L'auteur fait donc une bonne démonstration de l'intérêt que les entreprises doivent manifester pour l'information qu'elles produisent, non seulement pour des raisons d'efficacité administrative mais afin que subsiste une certaine mémoire du travail qu'elles accomplissent dans ce qu'on a coutume d'appeler le développement économique. Si les archives des entreprises sont bien tenues, il devient donc difficile de voir disparaître les documents de certaines d'entre-elles lors des fusions ou des prises de contrôle extérieures. En somme, les entreprises peuvent assumer elles-mêmes la conservation de leurs propres archives, une responsabilité que les archives nationales, de France ou

d'ailleurs, ne peuvent assumer seules. En somme un excellent petit guide à la manière efficace d'un bon «Que sais-je?»

Antonio Lechasseur
Archives nationales du Canada

Archives, Personal Papers, and Manuscripts: A Cataloging Manual for Archival Repositories, Historical Societies, and Manuscript Libraries. Second edition. STEVEN L. HENSEN, comp. Chicago: Society of American Archivists, 1989. 196 p. ISBN 0-931828-73-2.

When it was first published in 1983, *Archives, Personal Papers, and Manuscripts (APPM)* represented the first concerted effort to adapt, for archival description, the cataloguing techniques embodied in the second edition of the *Anglo-American Cataloguing Rules (AACR 2)*. It demonstrated to archivists that, practically speaking, archival description could be accommodated within the framework of library cataloguing and thereby integrated into national systems for automated bibliographic description.

It is hardly surprising that one of the purposes of this expanded and revised second edition of *APPM* is to reconcile its descriptive elements with corresponding fields in the USMARC format for Archival and Manuscripts Control. To that end, a number of descriptive elements in *APPM* have been renamed and new ones added; as well, certain rules have been given USMARC-oriented explications and one appendix is devoted to MARC-coded examples. Increased archival participation in on-line systems for bibliographic description would also appear to be the motivation underlying the new edition's inclusion of guidelines for choosing and formulating headings to archival descriptions based on part II of AACR 2. The new edition also broadens the application of the cataloguing rules by giving them a less specifically textual context. The multimedia approach taken in the rules is admittedly a very general one; archivists attempting to describe non-textual material at both the aggregate and item levels will still need to consult other rule manuals for guidance in providing medium-specific details, particularly in the physical description and note areas.

Steven Hensen's understanding of the analogies and incongruities that exist between archival descriptive practices and library cataloguing is evident throughout *APPM*. With its straightforward and clearly written guidelines, it is easy to understand why *APPM* has become a de facto standard for archival bibliographic description in the United States. Its orientation toward either "collection" or item-level description, however, places it somewhat at odds with the standards for archival description currently emerging in Canada. The rules in *APPM* prescribe only one analytical technique for linking descriptions ("In" analytics), a technique that is inadequate when it comes to describing a complex fonds d'archives and its multiple descriptive records. In this respect, *APPM* represents a significant departure from the Canadian standard which is explicitly built on identifiable levels of description (fonds, series, files, items), and which prescribes descriptive practices premised on the organic relationship between and among these levels. It remains to be seen whether the fundamental difference in orientation that exists in the American and Canadian approaches will significantly affect the prospects for a single North American standard for archival description.

Heather MacNeil
Canadian Council of Archives